BARÈME GÉNÉRAL DES INDEMNITÉS Saison 2026 2027

Le montant de la prise en charge ne pourra excéder 200€ par compétition et par joueur pour une Finale Nationale.

COMPETITION	PRISE EN CHARGE
Championnat des clubs national	engagement et lignes pris en charge par le BCRD, 1 nuitée d'hôtel 60€ (soumis à distance et horaires) et 0.20€ /km à raison d'une voiture par équipe pris en charge par le BCRD
Championnat des clubs régional	engagement et lignes pris en charge par le BCRD
Individuel et doublette fédéral honneur	**département** : engagement et lignes à la charge du joueur **district** : lignes prises en charge par le BCRD
Individuel et doublette fédéral excellence	**district** : engagement et lignes de qualification à la charge du joueur, **région** : lignes prises en charge par le BCRD
Individuel et doublette fédéral élite	**région** : engagement et lignes de qualification à la charge du joueur, lignes de la finale prises en charge par le BCRD **national** : 1 nuitée d'hôtel 60€ (soumis à distance et horaires) et 0.20€ /km à raison d'une voiture pour 3 personnes pris en charge par le BCRD, lignes prises en charge par le CNB
Doublette mixte honneur ou excellence	**district** : engagement et lignes à la charge du joueur **région** : lignes prises en charge par le BCRD
Coupe de Normandie	**district :** engagement et ligues à la charge des joueurs **région** : lignes prises en charge par la Ligue
Individuel senior +	**département** : engagement et lignes à la charge du joueur **district** : lignes prises en charge par le BCRD **national** : 1 nuitée d'hôtel 60€ (soumis à distance et horaires) et 0.20€ /km à raison d'une voiture pour 3 personnes pris en charge par le BCRD, lignes prises en charge par le CNB
Doublette senior +	**région** : engagement et lignes à la charge du joueur **national** : 1 nuitée 60€ d'hôtel (soumis à distance et horaires) et 0.20€ /km à raison d'une voiture pour 3 personnes pris en charge par le BCRD, lignes prises en charge par le CNB

FICHE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS selon barème

toute demande exceptionnelle sera traitée au cas par cas par le Comité Directeur

Nom et prénom du demandeur

date	description (nuit d'hôtel, compétition, fourniture de bureau, frais postaux ….)	total TTC

Le montant de la prise en charge ne pourra excéder 200€ par compétition et par joueur pour une Finale Nationale.

Toute demande de remboursement de frais devra être accompagnée de justificatif (facture, ticket de caisse…)
Ces documents seront remis à Bernard DEGUINE, ou Eric RENAUDINEAU qui effectuera le remboursement par chèque.

Signature du demandeur **Signature du trésorier**

==========

réservé BCRD

document comptable n°

remboursement effectué le par chèque n°